

Claire VEDRINE
Association France-Canada
Bourse du Ministère des Affaires Etrangères

SEJOUR AU CANADA
AOUT 2007 - MAI 2008

DOCTORAT EN DROIT
COTUTELLE INTERNATIONALE DE THESE

UNIVERSITE DE MONTPELLIER, FRANCE
UNIVERSITE D'OTTAWA, CANADA

I - LE PROJET

Mon projet de séjour au Canada est né à la fin de mon année de Master 2 Droit Public à l'Université de Montpellier.

Souhaitant poursuivre mes études en doctorat, je trouvais logique d'effectuer mes recherches en France mais aussi dans un pays étranger puisque le droit est de plus en plus influencé par le droit européen mais aussi le droit international.

Grâce à des recherches sur Internet, j'ai découvert la possibilité de faire un doctorat en cotutelle. Il s'agit de signer une convention entre 2 universités pour effectuer un double doctorat dans une université française et une université étrangère.

Mon choix s'est rapidement porté sur le Canada où je trouvais alors la possibilité de pratiquer mon anglais et l'avantage de rencontrer des gens intéressés par mon initiative. Après avoir trouvé par l'intermédiaire de professeur de l'Université de Montpellier des contacts au Canada, mon choix se porta donc sur l'Université d'Ottawa, université bilingue de surcroît.

Je passerai ici sur les problèmes administratifs qu'il a fallu que je surmonte afin que la Convention de cotutelle soit signée (ce qui a bien pris plus d'une année)...

II - L'UNIVERSITE CANADIENNE

Après une première année de thèse en France, j'arrivais donc au Canada vers la fin du mois d'août 2007 afin de poursuivre mes recherches sur la fiscalité de l'environnement.

Afin d'obtenir le doctorat canadien, il me fallait suivre un certain nombre de cours obligatoires. Ces cours m'ont permis d'acquérir un nouveau regard sur le droit, regard totalement différent de celui que j'avais pu avoir auparavant! Notamment j'ai eu la possibilité de suivre des cours de Droit Civil et de Common Law, ce qui est une expérience très enrichissante. La mixité des étudiants (tous les âges, toutes les origines, tous les cursus, toutes les langues...) m'a permis de confronter mes points de vue et mes convictions. Ce brassage des cultures donnaient naissance à chaque cours à de passionnants débats.

Par ailleurs, tout au long de l'année, j'ai eu l'opportunité de travailler en tant qu'assistante de recherche sur de nouvelles thématiques telles que la sociologie et l'anthropologie du droit. Au second semestre, j'ai aussi eu la chance de travailler sur le thème de l'abolition de l'esclavage à l'occasion du 200ème anniversaire. Enfin, en tant que coordinatrice du Centre du Droit de l'Environnement j'ai pu approfondir certains sujets touchant ma thèse.

J'ai été étonnée par l'approche différente adoptée pour les enseignements. Ces expériences d'enseignement et de travail m'ont permis de porter un regard différent sur le droit.

III - VIE A OTTAWA

L'expérience de la vie à Ottawa a été formidable. Ottawa bien qu'étant en Ontario est en limite du Québec. Ainsi, les cultures anglophones et francophones se rencontrent. Il est intéressant de constater qu'en traversant la Rivière des Outaouais le dépaysement est radical. Des deux cotes de la rivière, les gens sont différents en bien des points, mais ils sont tout aussi accueillants!

Ottawa, capitale fédérale, vie bilingue, est un compromis réussi entre les deux cultures. La dextérité avec laquelle les habitants d'Ottawa "switchent" d'une langue à l'autre est impressionnante!!!

La rencontre avec des francophones de toutes les provinces canadiennes a été inattendue. En France, on a rarement l'occasion de rencontrer des franco-manitobains ou des franco-albertains... La découverte de des cultures a été passionnante: et j'ai ainsi pu ramener quelles recettes exclusives !!!

IV - RETOUR EN EUROPE

Fin mai, j'ai du écourtée mon année de quelques semaines. En effet, j'ai pu obtenir un poste de Chercheur associé dans une organisation internationale spécialisée en fiscalité internationale, basée à Amsterdam.